

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 5 JANVIER 2026**

Effectif statutaire : 19

Membres en exercice : 19

PRESENTS : CAMUS Emmanuel, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, LAGLEYZE David, LAPEYRONIE Yann, PETIT Sabrina, ROSEAU Sylvie, SAULGRAIN Henri, STROESSER Delphine

EXCUSE : AUDARD Virginie, BREHERET Emmanuel, GRIMAUULT Jean-Louis donne pouvoir à Henri SAULGRAIN, RIGAUD Marie-Pierre donne pouvoir à Marie-Laure CHANET, WARY Grégory donne pouvoir à Rodolphe DRANO

ABSENTS : AUGEREAU Line, JONET Nathalie

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : Véronique DROUIN

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2026-03 DU 05-01

SUBVENTION A L'OGEC 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune verse une subvention à l'OGEC tous les ans.

CONSIDERANT le nombre d'élèves à l'école publique comme suit :

Nombre d'élèves Maternelle à l'école publique : 56

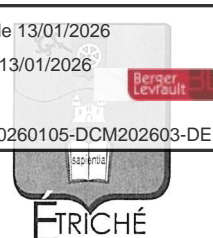
Nombre d'élèves Elémentaire à l'école publique : 84

CONSIDERANT le coût par élève de l'école publique déterminé en rapportant le nombre d'élèves aux charges,

MATERNELLE	Montants 2025
Fonctionnement - Dépenses	51 917.85 €
011 – Charges à caractère générale	11 467.94 €
60611 Eau	448,15 €
60612 Electricité	1 480,36 €
60621 Combustibles	2 156,08 €
60631 Fournitures d'entretien	283,38 €
60632 Petits équipements	186,38 €
6064 Fournitures administratives	195,32 €
6065 Livres	75,00 €

COMMUNE D'ETRICHE

Membre de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe



6067 Fournitures scolaires	3 708,96 €
611 Sous-traitance	200,00 €
615221 Entretien et réparation	1 508,40 €
61558 Entretien et réparation sur biens mobiliers	0,00 €
6156 Maintenance	739,88 €
617 Etude	0,00 €
626 Téléphone	334,08 €
6284 Redevance ordures ménagères	151,94 €
012 – Charges de personnel et frais assimilés	40 449,90 €
6411 Personnel titulaire	34 595,41 €
6413 personnel non titulaire	4 347,23 €
Personnel administratif	304,20 €
Personnel technique	1 203,06 €
ELEMENTAIRE	
Montants 2025	
Fonctionnement - Dépenses	33 913,62 €
011 – Charges à caractère générale	17 268,71 €
60611 Eau	64,02 €
60612 Electricité	2 220,54 €
60621 Combustibles	3 234,13 €
60631 Fournitures d'entretien	425,08 €
60632 Petits équipements	279,57 €
6064 Fournitures administratives	292,98 €
6065 Livres	295,80 €
6067 Fournitures scolaires	6 055,13 €
611 Sous-traitance	300,00 €
615221 Entretien et réparation	2 262,60 €
61558 Entretien et réparation sur biens mobiliers	0,00 €
6156 Maintenance	1 109,83 €
617 Etude	0,00 €

COMMUNE D'ETRICHE

Membre de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe

ETRICHE

626 Téléphone	501,12 €
6284 Redevance ordures ménagères	227,92 €
012 – Charges de personnel et frais assimilés	16 644.91 €
6411 Personnel titulaire	8 673,44 €
6413 personnel non titulaire	5 710,58 €
Personnel administratif	456,31 €
Personnel technique	1 804,58 €

CONSIDERANT qu'il convient de modifier l'avenant n°19 à passer avec l'OGEC de l'école privée mixte « Les Templiers » afin de déterminer la participation annuelle allouée par la commune à cet établissement pour l'année 2026.

Cette participation s'évalue comme suit :

	Nombre d'élèves école privée	Cout/élève	Versement 2026
Maternelles	29	927.10 €	26 886.03 €
Elémentaires	44	403.73 €	17 764.28 €
Total	73		44 650.31 € (41 666.90 € en 2025)

Proposition de Monsieur le Maire :

- Approuver l'avenant n°19 à passer avec l'OGEC de l'école privée mixte « Les Templiers » pour l'année 2026
- Approuver la participation de 44 650.31 euros au titre de l'année 2026

Après un vote à main levée et à l'unanimité, le conseil municipal approuve l'avenant n°19 à passer avec l'OGEC de l'école privée mixte « Les Templiers » ainsi que la participation de 44 650.31 euros au titre de l'année 2026.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Etriché, le 6 janvier 2025

Secrétaire de Séance
Véronique DROUIN

Drouin

Le Maire
David LAGLEYZE

[Signature]

Envoyé en préfecture le 13/01/2026

Reçu en préfecture le 13/01/2026

Publié le



ID : 049-214901324-20260105-DCM202603-DE